

Système métrique

commettre involontairement une erreur qui le rendrait passible de poursuites aux termes de la loi fédérale. Comme vous le savez, dans le domaine du commerce de détail, on peut être reconnu coupable d'infractions à la loi des aliments et drogues ou à d'autres lois pour des erreurs involontaires. Le gouvernement doit s'assurer que la conversion au système métrique n'entraînera aucune erreur de poids ou autre qui puisse donner lieu à des poursuites.

La conversion au système métrique peut également profiter aux gens audacieux. Certains hommes d'affaires canadiens dynamiques vont profiter des besoins nouveaux qu'entraîne la conversion pour lancer de nouveaux produits sur le marché.

Une fois la conversion entreprise, le gouvernement lancera sans aucun doute une campagne de promotion du système métrique. Dans ce cas, il devra veiller à ce que les petites entreprises ne soient pas ruinées par des frais élevés de conversion. Le pouvoir d'achat des gouvernements fédéral et provinciaux est un des grands moyens de favoriser l'expansion des sociétés essentiellement canadiennes.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il ne peut poursuivre son discours qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Paproski: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Il ne me reste plus qu'une page et demie de texte à faire consigner au compte rendu. Je regrette que le ministre ne soit pas arrivé plus tôt. C'est lui qui prétendait que nous n'avions pas reçu de lettres de l'Ouest. Une des lettres que j'ai mentionnées, datée du 7 février 1977, lui était adressée, mais il ne l'a apparemment pas reçue. C'est peut-être de la faute du ministre des Postes (M. Blais).

Comme la conversion au système métrique est une initiative fédérale, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait répondre des problèmes et des coûts qui en découleront. Toutefois, les provinces voudront peut-être participer à cette transformation et le partage des responsabilités doit être bien défini. Les petites entreprises doivent savoir où s'adresser pour obtenir des renseignements et de l'aide financière.

Les gouvernements et le monde des affaires attendent que le gouvernement fédéral formule et annonce ses politiques et ses programmes de conversion au système métrique. On peut difficilement escompter que les gouvernements provinciaux et les entreprises commenceront à réaliser la décimalisation, avant que le Parlement ne soit saisi d'un bill ou d'une résolution conjointe quelconque. Il est malheureux que le Parlement n'ait jamais adopté de mesure législative autorisant la métrisation. Cela signifie que la Commission du système métrique qui est en somme un organisme consultatif auprès d'un ministre de l'État exécute actuellement un programme national avant que des décisions de principe n'aient été pleinement approuvées au niveau parlementaire. Tout en louant l'initiative de ceux qui se rendent compte que la métrisation exige du temps et des efforts, nous nous inquiétons que les décisions soient prises par des administrateurs avant que les législateurs ne se soient mis à l'œuvre eux-mêmes. Les travaux de la Commission devraient être examinés et censurés ou approuvés immédiatement par le Parlement.

À l'heure actuelle, la conversion au système métrique s'effectuera sans égard pour tous ceux qui devront en assumer les frais. De nombreuses petites entreprises trouveront ces frais exorbitants et seront incapables d'accepter cette manière de procéder. Une attitude conciliante pourrait se transformer en affrontement politique si ceux qui sont chargés de l'organisation, de l'étalement et de la mise en œuvre du programme canadien de conversion au système métrique ne savent pas donner le solide coup de barre qui s'impose.

La résolution conjointe ou le bill qui doit être présenté au Parlement doit prévoir un mécanisme ou une aide financière quelconque permettant aux petites entreprises d'absorber le coût de la conversion au système métrique. On a maintenant dressé le calendrier d'application. Des comités se forment un peu partout au Canada. Nous voilà donc maintenant partis pour la grande aventure de la conversion au système métrique mais nous devons nous assurer que les petites entreprises ont les moyens de nous accompagner.

En principe, nos membres ont appuyé la conversion au nouveau système de mesures. La fédération fera montre de souplesse. Nous surveillerons régulièrement les progrès de la conversion au système métrique afin de tenir compte des réactions des petites entreprises au fur et à mesure qu'on lèvera le voile sur les

problèmes et sur les coûts. Il faut se préparer de longue main et obtenir la participation des intéressés. Un programme de conversion bien structuré et bien coordonné est une garantie de succès. Il faut assurer une aide financière et technique aux petites entreprises qui en ont besoin.

C'est là ma contribution au débat, monsieur l'Orateur. J'aimerais seulement ajouter que la réaction bien que l'on observe devant l'attitude de vente «à pression» que le gouvernement a adoptée à propos de la conversion au système métrique me rappelle ce qui s'est passé en 1968 lorsqu'on a présenté le bilinguisme comme une chose tellement attrayante dans l'Ouest du Canada. On a envoyé un ancien ministre du nom de Pelletier, je crois, pour vendre ce programme à nos gens au lieu d'envoyer quelqu'un comme Jean-Luc Pepin, un homme qui avait une certaine compétence dans le domaine de la vente. Il n'aurait pas tenté de faire de la surenchère avec une langue aussi belle que le français. Ce n'était pas nécessaire. Le gouvernement refait encore les mêmes erreurs en essayant de nous faire avaler ce système de force, mais il pourrait bien un jour le regretter.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que je participe au débat—directement, s'entend—mais je puis assurer à Votre Honneur qu'à l'instar d'autres députés, je me suis appliqué à saisir les intentions du gouvernement dans sa tentative d'instaurer en toute hâte le système métrique. Son approche a soulevé beaucoup de controverses car il n'a pas consulté la population ni permis aux agriculteurs de la base de se faire entendre.

Pour commencer, monsieur l'Orateur, je tiens à dire que j'appuie l'amendement à l'étape de la troisième lecture voulant qu'on renvoie de nouveau le bill au comité. Je ne vois pas de meilleur moyen de faire comprendre la portée du bill à ses plus farouches adversaires. Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski), qui a parlé avant moi, a lu plusieurs lettres prouvant que les controverses, sérieuses et réfléchies, découlent de l'absence de consultation du gouvernement. En renvoyant de nouveau le bill au comité, nous pourrions donner tous les renseignements nécessaires et dissiper les craintes des agriculteurs. Cela donnerait suffisamment de temps pour achever la phase de sensibilisation qui a été négligée pendant les étapes préliminaires du débat.

Je suis sûr que les députés seront d'accord avec moi pour dire que ce n'est pas là la seule mesure controversée qu'a présentée le gouvernement. Il y a eu plus de controverses au cours des dix dernières années qu'au cours des seize années précédentes que j'ai passées à la Chambre des communes. Cela fait exactement 26 ans que je siége ici et je pense que, dans les cinq dernières années, j'ai reçu plus de lettres de plaintes et entendu plus de protestations exprimant le mécontentement des Canadiens, surtout des gens de l'Ouest, bien sûr, étant donné que je viens de là, que pendant toutes les autres années que j'ai passées à la Chambre. Tout cela est dû à l'attitude bureaucratique, et même autoritaire sur certains points du gouvernement actuel.

Cette tendance a d'ailleurs été fort bien décrite dans un livre paru il y a quelques années sous le titre *Trudeaucracy*. Cela signifie que le gouvernement prend des décisions, d'ordre législatif ou autre, sans tenir compte des répercussions de ces changements sur la population ou les institutions, ou des conséquences de l'augmentation des coûts pour la petite entreprise, et le reste. Il est significatif que ce soit au ministre